



Dessin de René Robin.

Collectif des Bains-Douches

Habitants, associations, commerçants du quartier Madeleine-Champ-de-Mars
21, allée Baco, 44000 Nantes, 06 26 87 42 00, cobadou@orange.fr
www.cobadou.wordpress.com

à

Madame Johanna Rolland

Maire de Nantes

Hôtel de Ville, 29, rue de Strasbourg, 44000 Nantes

Nantes, le 2 décembre 2015

Objet : « L'Heure du Bain ! »

Madame le Maire

Depuis bientôt huit ans, notre Collectif propose la mise en valeur des bains et lavoirs nantais. Pour raconter son histoire, nous avons numérisé l'édifice en 3D à différentes époques, rédigé des ouvrages et organisé des visites. De nombreux courriers et documents ont été envoyés aux trois maires successifs pour indiquer la valeur de l'établissement, expliquer l'intérêt d'une valorisation, proposer des aménagements et... demander un rendez-vous.

Compatible avec la vision communiquée par la ville au sujet de la démocratie participative, des modes de circulation doux et du patrimoine, notre projet qui embellit l'entrée de notre quartier avait tout pour plaire. Dans la réalité, aucune de nos propositions n'a vu le jour, les dégradations perdurent et la mairie reste muette. Depuis des décennies, l'établissement est livré à des personnes qui ne perçoivent rien de sa beauté et ignorent tout de son histoire et de sa valeur, chacune des interventions dégradant un peu plus l'édifice ou son environnement.

Comme d'autres associations, le Forum Nantes Patrimoine alerte la mairie sur le patrimoine bâti détruit par des constructions d'immeubles en rupture avec l'identité des quartiers, « au détriment de pans entiers de l'architecture des XIX^e et début du XX^e siècles ». Pour le Carré Feydeau qui fait face à l'allée de la Maison-Rouge, le Conseil nantais du Patrimoine écrit carrément qu'il « fait figure de valeur d'exemple à ne pas suivre ».

Un demi-siècle après l'arasement brutal de la partie lavoir pour « faciliter la circulation automobile au débouché de la rue des Olivettes » et alors que des transformations récentes, aussi inutiles que dispendieuses, ont rendu sa mise en valeur plus difficile, nous déplorons que, nonobstant nos alertes répétées, aucun maire n'ait cru bon de mettre fin à cette série d'erreurs et de gaspillages d'argent public. Nous redoutons désormais, que sans changement de méthode et de personnes, le pire soit encore à venir.

Compte tenu de l'importance qu'ont eu ces établissements hygiénistes pour la santé et la dignité des classes populaires, il semble pertinent, concernant le plus

illustre de tous, d'impliquer la population et de considérer les propositions de ceux qui ont déjà engagé avec sérieux cette réflexion. Pour guider cette restauration nous proposons l'historien et philosophe André Péron. L'édifice occupe une belle place dans son livre sur les lavandières, profession qu'il traite aussi dans le *Grand Dictionnaire de Nantes*. Lors de la rénovation des années 1980, il avait, judicieusement, proposé de sauvegarder l'une des anciennes cabines de bain. Selon nous, cet homme cultivé et accessible est le plus compétent pour accompagner cette évolution.

Une fois encore, Madame le Maire nous vous demandons pour cet établissement de faire preuve d'ambition et de permettre enfin aux Nantais de participer à l'avenir de leur patrimoine.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous présentons, Madame le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Annexes

■ Au début de l'ère industrielle, contre la collusion du patronat inflexible et de l'État répressif, l'ouvrier nantais sans droit ni soutien et poussé par la faim est contraint de vendre sa force de travail au plus bas prix ; cette exploitation forcée du matériel humain provoquera une paupérisation croissante et absolue de milliers de familles réduites à la mendicité. En 1835, Guépin et Bonnamy révèlent le logement de ces misérables, dont ceux de la rue des Fumiers dans notre quartier : « Entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques... » En 1887, un rapport de Heurtaux-Varsaveaux sur les petits logements à Nantes décrit l'habitation ouvrière type : l'immeuble collectif de douze à quinze familles ou « les plus élémentaires conditions d'hygiène sont absolument inconnues » ; pour les ouvriers de passage existent les garnis, ces repaires « dont l'abjection défie toute description naturaliste ». En 1925, dans une enquête saisissante du *Populaire de Nantes* intitulée « La lèpre de Nantes », la ville compte toujours autant de logements médiocres et de taudis ; après le choléra, c'est désormais la tuberculose qui sévit chez les plus pauvres. Ébranlée par une guerre atroce et ruineuse en 1914, vandalisée par les comblements à partir de 1926, puis sinistrée par les bombardements alliés en 1943, la ville entière sera souillée.

En explorant l'histoire de l'établissement au xx^e siècle nous avons rencontré des Nantais qui s'y lavaient, qui y travaillaient ou y logeaient avec leurs parents, certains à partir des années 1930. En vain, nous avons proposé à la ville d'enregistrer leurs confidences. Comment ne pas comprendre l'intérêt de ces entretiens quand sera venue l'heure de la valorisation ?

■ Plusieurs demandes ont été transmises au maire début 2015 : l'autorisation pour les anciens employés des bains-douches travaillant toujours à la mairie de témoigner, l'accès aux archives du service Santé publique, un interlocuteur pour faciliter nos démarches. Comment expliquer le manque de réponse et de soutien de la Ville pour notre travail ?

■ Alors que l'environnement des bains-douches comprend déjà bars et discothèque, le dernier venu (Le Pattaya) rassemble en fin de semaine les derniers

noctambules en causant des nuisances importantes auprès du voisinage (ce qui a amené plusieurs propriétaires à fermer l'entrée de leur cour commune face à l'édifice avec une barrière moderne). Pour l'environnement de ce marqueur de l'hygiène publique, nous avons une autre vision.

■ L'attention portée sur l'hygiène des pieds a influencé la forme des cabines de douches et de leurs bacs, avec en plus, à partir de 1934 à Maison-Rouge, d'« un obturateur, facile à manœuvrer avec le pied, permettant de retenir l'eau jusqu'à un certain niveau de façon à former bain de pieds ». En 2013, pour un coût de 80 000 euros et deux mois et demi de fermeture, le choix a été fait de « douches à l'italienne ». Avec ces travaux, la dernière pièce presque intacte depuis 1860 — ancienne réserve d'eau et séchoir à air libre, au-dessus des bains-douches actuels — a été dégradée, l'accès à la charpente des anciens lavoirs bouché. Au rez-de-chaussée, on a percé l'ancienne baie en plein cintre donnant dans l'ancien hall d'accueil pour une banale porte de sortie...

■ À peine ces aménagements terminés, un document conçu par la mission Santé publique dans le cadre des Villes-Santé de l'OMS et découvert par hasard sur Internet, annonce que « les bains douches bien que réhabilités ne permettent plus de recevoir dans les meilleures conditions les usagers » et qu'un futur projet d'établissement « élaboré avec la participation des usagers » prévoit la construction d'un équipement plus adapté ! Pour avoir le privilège d'être informé et entendu, faut-il absolument devenir client régulier des bains-douches ?

■ Acceptez quelques précisions concernant les panneaux thermiques placés en 2008 sur la toiture (face sud) pour 80 000 euros alors même que l'établissement était déjà relié au réseau de chaleur Valoréna. Bien que la ville fût prévenue qu'une vieille toiture gondolée n'était pas adaptée, elle en décida la pose. Outre les infiltrations d'eau consécutives aux travaux qui ont dégradé les murs des bureaux du premier étage et malgré les interventions répétées des techniciens de la société Lucathermy, l'installation était toujours en panne un an plus tard.

Résultats : cette partie de la toiture a dû être refaite et on a alors remplacé l'ardoise par du métal. M. Alain Tournaire, l'architecte des Bâtiments de France de l'époque, offusqué d'avoir été mis devant le fait accompli pour les panneaux, validera l'arasement de la cheminée : « Faites ce que vous voulez ! » D'après la Ville, « tout a été fait dans les normes » et « pour la cheminée, elle a été validée par l'ABF » (*Presse-Océan*, 4, 11, 18 mars et 10 avril 2009). Madame le Maire, qui est donc à l'origine de cette brillante installation ?

■ Malgré l'avis de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) du 3 juillet 2014, la direction du Bâti continue de nous refuser la consultation de documents relatifs aux bains-douches. Pour quelle raison prive-t-on une association de l'accès légitime à l'information ?

■ Début 2015, sans aucune information, la rangée de platanes le long de l'édifice a été divisée en deux par la coupe de plusieurs arbres toujours pas remplacés à ce jour. Nous vous signalons également que l'infiltration d'eau par le conduit de cheminée des anciens logements dans les combles continue de détériorer la maçonnerie. Nous notons aussi que le cerclage du haut de la cheminée, tombé en début d'année, n'a pas encore été remplacé et espérons qu'aucune chute plus importante n'est à venir.